



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE HINX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre LAPEGUE, Maire.

**Étaient présents**: Mmes et MM. LAPEGUE, GIBARU, BENESSE, BRAYELLE, DARTIGUENAVE, GARAT E., GARAT J.M., GUIOSE, LARD, LIOT, SIROT, VERGEZ.

**Étaient absents excusés** : Mme VAN PEVENAGE et M. DARRACQ.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 25/10/2024

Date d'affichage : 25/10/2024

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BENESSE

Délibération n° 2024\_10\_29\_D05

**OBJET** : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) – ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2021\_03\_11\_D06

**Rapporteur** : Laetitia GIBARU

Mme Laetitia GIBARU, adjointe au Maire, informe l'assemblée, que suite à la démission de Mme Magali CAZALIS, et auparavant de Mme DE RECHNIEWSKI Stéphanie du conseil municipal et par conséquent du Conseil d'administration du CCAS, il convient de procéder à une nouvelle élection des administrateurs.

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 02/06/2020, fixant à 14 le nombre d'administrateurs du CCAS, le Maire, président de droit se rajoutant aux 14 administrateurs ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à 12 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE,**

- De procéder à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.



**Liste unique de candidats :**

**Titulaires :**

DARRACQ Patrice  
BENESSE Jean-Philippe  
CAZALIS Magali  
DE RECHNIEWSKI Stéphanie  
GUIOSE Marie-Danièle  
SIROT Julien  
GIBARU Laetitia  
VAN PEVENAGE Virginie  
GARAT Jean-Marc

**Suppléants :**

SIROT Julien  
DARTIGUENAVE Nicolas  
BRAYELLE Eric

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins : 12

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 12 pour la liste unique de candidats.

**Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :**

**Titulaires :**

- DARRACQ Patrice
- BENESSE Jean-Philippe
- GUIOSE Marie-Danièle
- SIROT Julien
- GIBARU Laetitia
- VAN PEVENAGE Virginie
- GARAT Jean-Marc

**Suppléant :**

- DARTIGUENAVE Nicolas
- BRAYELLE Eric

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal Administratif de Pau par envoi sur papier, dépôt sur place ou par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) , à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département.*

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire,  
Alexandre LAPEGUE,**



**le secrétaire de séance,  
Jean-Philippe BENESSE.**

